

### BULLETIN

N° 46

### SOMMAIRE

Inauguration de la Maison de Santé	1
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	2
Taxe foncière	2
Concours des jardins et maisons	2
Noël 2015	2
Téléthon	2
Gros Plan	3
Le local jeunes	3
Le nouveau site internet	3
La Source Salmière	4
Agenda des Manifestations	4
Divers	4

## Inauguration de la Maison de Santé

Que de changements depuis quelques mois autour de cette place des écoles ! La 3ème tranche d'aménagement de village a métamorphosé le quartier et les rues adjacentes. Et, tout au milieu, la maison de santé a ouvert ses portes en janvier 2015. Avec l'arrivée des premiers praticiens, certains d'entre nous ont déjà pu profiter de cette offre de santé dont la proximité évite bien des déplacements. Déjà neuf mois de fonctionnement pour cette maison de santé, mais il manquait toujours une inauguration ! Depuis **le samedi 26 septembre**, c'est chose faite... Pour l'occasion, Freddy Terlizzi, maire



d'Alvignac a accueilli des personnalités dont Jean-Claude Requier sénateur du Lot, Serge Rigal président du Département, Vincent Labarthe vice-président de la Région, Gilles Liebus président de Cauvaldor, Matthieu Charles vice président en charge du pôle Gramat-Padirac et le colonel Dalier directeur du CNICG de Gramat. De nombreux autres élus locaux étaient présents tout comme Georges Souladié ancien maire du village mais aussi des alvignacois qui avaient répondu à l'invitation. La cérémonie a débuté par une visite du site commentée par son architecte Yves Mazet. Il a mis en avant les qualités environnementales du bâtiment, le chauffage bois très économe et l'importance du volet paysager. Le maire a rappelé le travail réalisé par Vincent Martin ancien président de l'ex Communauté de Communes du Pays de Padirac et par son équipe administrative, sans oublier Lydie Lymer médecin à Thégra pour sa participation active. Malgré le manque de financements pour cette maison de santé, lié notamment aux difficultés de fusion entre les communes de Padirac et de Gramat, Vincent Labarthe a souligné la réussite du montage financier entre la commune et la communauté de communes. Gilles Liebus a insisté sur le travail fait aujourd'hui par Cauvaldor pour la force du territoire de demain. Guy Raynaud, au nom des professionnels de santé, a remercié tous ceux qui se sont investis dans le projet tandis que Serge Rigal soulignait l'importance de telles réalisations afin d'attirer dans le Lot la jeunesse dont notre département a besoin. Jean-Claude Requier a clôturé cette inauguration en déplorant le manque de médecins dans les zones rurales. Une politique incitative de l'Etat permettrait, en actionnant certains leviers, des installations plus faciles de jeunes médecins dans ces communes. Cette maison de santé est complémentaire à celle de Gramat. Elle abrite à ce jour une ostéopathe, une psychologue, deux dentistes, un cabinet d'infirmiers et n'attend plus que la venue d'un médecin généraliste.

## Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Comme annoncé dans le dernier Bulletin Communal annuel, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères apparaît cette année sur l'avis d'impôt de la taxe foncière 2015. Jusqu'à présent, nous recevions au mois de mai une facture établie par l'EPCI de Padirac qui s'intitulait « Redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères ». Son montant était calculé en fonction du nombre d'habitants de chaque foyer, du type d'activité ou de la nature de l'habitation. Depuis le 1er janvier 2015, notre appartenance à la Communauté de communes Causse et Vallée de la Dordogne nous oblige à relever du système de la taxe qui, en raison de sa facilité de gestion, est beaucoup plus adapté à des populations importantes. Cette taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) résulte de l'application du taux de 10,32% sur la base fiscale, c'est à dire la valeur foncière, de votre bien foncier bâti. Par exemple : si la base fiscale est 1500, la taxe ordures ménagères est de 154,80 € (1500 x 10,32%), quel que soit le nombre de personnes composant le foyer. Pour simplifier, en prenant deux exemples extrêmes, ceux d'entre nous qui ont un foyer comportant peu de personnes vivant dans une grande maison voient leur facturation augmenter, du fait de leur base foncière importante, et ceux qui ont une maison plus petite la voient, eux, baisser, même si leur famille est nombreuse... Le taux de 10,32% appliqué à Alvignac représente le taux moyen sur le territoire de Cauvaldor. En effet, en raison de la variété des dispositifs antérieurs au 1er janvier 2015, certaines communes ont des taux supérieurs, et d'autres des taux inférieurs. Le taux à atteindre dans les dix prochaines années pour parvenir à une harmonisation de tous les taux du territoire étant de 10,39%, nous savons d'ores et déjà que celui de notre commune ne subira qu'une augmentation minime dans les années à venir.

## Taxe Foncière

Observons de près notre avis d'impôt foncier et comparons-le à 2014. En 2014, nous avons 3 colonnes : commune, intercommunalité, département. En 2015, nous n'en avons plus que 2 : commune et département. Si l'on additionne les taux appliqués chaque année, le total de ces taux est le même : 36,48%. L'augmentation du taux en faveur de la commune est une formalité administrative : la différence sera reversée à la communauté de communes Cauvaldor. Reste ce qui augmente vraiment : les bases foncières, et les frais de gestion de la fiscalité directe (de 25 à 44 €). Conclusion, le montant de l'impôt foncier 2015 est globalement stable par rapport à 2014. Contactez la mairie d'Alvignac ou le pôle de Gramat pour des explications personnalisées.



Un groupe motivé a décidé de relancer le téléthon à Alvignac en 2015. C'est une petite équipe « Intercommunale » comptant également amadoriens et miersois qui prépare un RDV inédit sur ces communes avec une marche nocturne **le samedi 5 décembre**. 3 circuits de 4, 8 et 12 Km sillonneront les chemins sous les étoiles. C'est à la lueur de leur frontale ou de leur torche que les aventuriers d'un soir pourront rejoindre la **Source Salmière** et/ou le **hameau des Barrières** pour profiter d'un petit vin chaud revigorant. Le foyer rural sera le point de convergence de la soirée avec une tombola, une dégustation d'huitres, un buffet et un tourin. Une urne pour des dons sera également sur place. Merci par avance à toutes celles et ceux qui se joindront à ce grand moment de solidarité, de générosité et de convivialité.

## CONCOURS des maisons et jardins fleuris

Fin juin, fidèle à sa tradition, le jury municipal des jardins et maisons fleuris d'Alvignac a fait le tour de notre commune. Le jury a privilégié les plantations en pleine terre, qui se perpétuent d'année en année avec, si possible, un arrosage d'eau de pluie. Notre choix est : **Patrice Carvalho à la Clé des champs, André et Laure Thamié (fleurs et potagers), Lucien et Pierrette Arnal, Grand' Rue.**

Leur prix leur sera remis le jour des vœux du maire début 2016. Nous félicitons et encourageons aussi : Colette Brouqui, Josette Hissler, Nicole Kinoo-Florit, Jean Pierre Valadié (rénovation de façade et fleurissement), Joséphine Combalier, Françoise Tournié, Valérie Perrier (hôtel du château).



Félicitations à tous !

## NOEL 28 et 29 nov

**Le RDV des enfants est fixé au samedi 28 novembre après-midi au foyer rural** pour le spectacle de la Compagnie PUYBRENELLE, qui sera suivi du goûter au restaurant le « Bouche à Oreille ».

**Le repas des Aînés aura lieu, lui, le dimanche 29 novembre à midi au foyer rural** et sera préparé par Guy Maynard.



## Le local Jeunes

Nous vous rappelons que le local jeunes « L'EAU-ASIS » est toujours ouvert pour les jeunes de 11 à 25 ans. Après une période estivale un peu plus calme, ce local créé par les jeunes, pour les jeunes, vous accueille dès cet automne le mercredi après-midi, le vendredi soir, le samedi après-midi et soir et le dimanche après-midi. Et pour commencer cette nouvelle saison « l'Eau-Asis » organise le samedi 31 octobre à partir de 21h une soirée déguisée Halloween. Chacun devra apporter une bouteille non alcoolisée.

**Venez nombreux !!**



Soirée déguisée Halloween

## GROS PLAN BOUCHERIE CHARCUTERIE « FAURE »



Florence, comment es-tu arrivée à Alvignac ?

Je suis originaire de Branceilles en Corrèze. En 1995, j'avais une formation en hôtellerie et restauration et j'étais serveuse saisonnière au relais château de Roumégouse. Olivier venait souvent livrer ses produits au restaurant. C'est comme cela que nous nous sommes connus, nous avons des intérêts professionnels communs! Par la suite, Olivier a assuré ma formation. Le métier m'a tout de suite plu.



Comment travaillez-vous ?

Nous faisons de la boucherie-charcuterie traditionnelle avec une viande en carcasse achetée en circuit court, dans le Lot, l'Aveyron et la Corrèze. Le porc vient du Gaec de Raillette. La découpe est effectuée à la boucherie. Les volailles sont fermières et labellisées, issues d'un élevage des Landes, notre fournisseur depuis 15 ans. Nous proposons aussi la rôtisserie, des préparations de traiteur, et notre charcuterie est « maison ». Nous avons un rayon Épicerie fine et les fromages de Rocamadour « Lacoste ». Florence assure 2 jours/ semaine une tournée en porte à porte auprès d'une clientèle âgée, très fidèle ...Enfin, nous sommes fournisseurs de restaurants à Alvignac, Rocamadour, ...y compris de restaurants étoilés comme celui de Sousceyrac . Nous fournissons aussi quelques fêtes votives ainsi que de la fête des fromages de Rocamadour.



Vous semblez passionnés par votre métier !

Oui, c'est vrai, il faut être passionné pour exercer ce métier très prenant : avoir la passion du beau produit, de la saveur, de la qualité... Nous apprécions aussi beaucoup le contact avec les gens, que la clientèle soit locale ou de passage... Notre boucherie, c'est un vrai lieu d'échanges et de rencontres. Et, ce, d'autant plus qu'Olivier est élu communal et ... président de la société de chasse. Les sujets de conversation sont illimités!



Marie, Florence, Olivier, et Julie Faure.



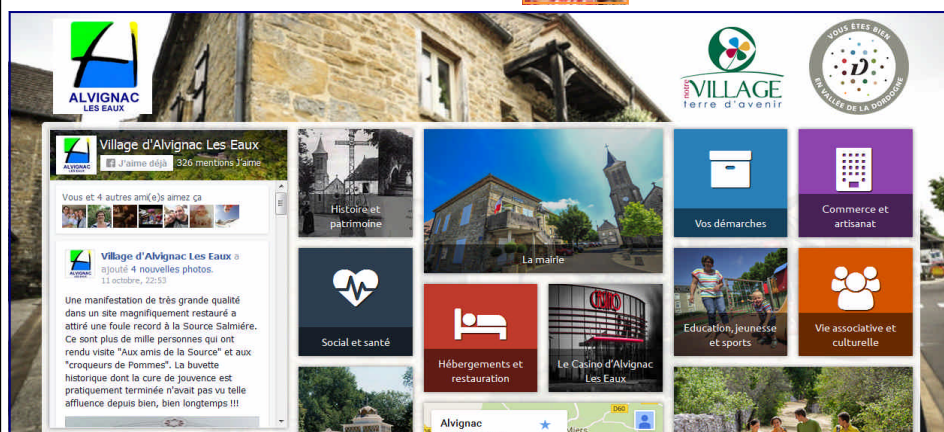
Créée par l'arrière grand-père d'Olivier Faure, Basile Faure, en 1890, la Boucherie se situait, à l'époque, sur la place de l'église. En 1921, Basile Faure s'est associé avec ses 2 fils, dont Louis, le grand-père d'Olivier. Puis en 1955, c'est son père, Paul, qui a pris la succession. En 1970, son père et sa mère, Huguette, ont fait construire le magasin actuel, dans la Grand'Rue. Suite au décès prématuré de son père, Olivier s'est alors installé en 1989, il n'avait que 23 ans !

La boucherie Faure est « **POINT VERT** » pour le **Crédit Agricole**, c'est-à-dire qu'il est possible avec une carte du Crédit Agricole de retirer des espèces dans la boucherie.



## Le nouveau site Internet

Nous sommes très fiers de vous présenter le nouveau site Internet d'Alvignac. Plus moderne, plus convivial, celui-ci présente également de nouvelles rubriques et fonctionnalités comme une version pour les téléphones mobiles, une galerie photos ou un module reprenant les actualités Facebook. Nous espérons qu'il vous plaira et vous invitons à nous communiquer toutes les informations vous concernant que vous souhaiteriez y voir apparaître.



# LA SOURCE SALMIERE



Les semaines passent et ne se ressemblent pas à la Source Salmière ! Effectivement, tous ceux qui se sont rendus sur ce site magnifique ces derniers mois, ont constaté que chaque jour apporte son lot de nouveautés. Nous pourrions énumérer divers points comme : la réfection totale de la buvette historique avec la reprise des bétons endommagés et l'étanchéisation du toit, la réalisation des peintures et des frises, la pose des vitraux, le reconditionnement des sols, la mise en lumière qui promet de sublimer à nouveau ce lieu magique. Et puis il y a aussi l'aménagement du restaurant de la Source qui devrait ouvrir ses portes à la fin de l'année, l'agrandissement de sa terrasse, le nettoyage du mini golf. L'AAPPMA

(association de pêche) de Gramat œuvre à la gestion piscicole du lac et à l'organisation de concours de pêche. Elle prépare activement la construction d'un ponton handi-pêche afin que les personnes à mobilité réduite puissent pratiquer aisément leurs loisirs favoris. Il faut citer également les animations de l'association des « Amis de la Source Salmière » avec dernièrement une « Foire aux boulons » et une « Fête de la Pomme » qui ont attiré chacune plus d'un millier de visiteurs! Le SMPVD (Syndicat Mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne) étudie actuellement la mise en place d'un programme de nettoyage du lac. Cette action pourrait aussi comporter une redéfinition de certaines berges afin de limiter l'envasement et de créer

un biotope privilégié à la faune aquatique et terrestre déjà présente. L'obtention de l'autorisation d'exploitation de l'eau minérale naturelle est toujours attendue avec impatience. Malgré quelques reports successifs, l'agrément devrait être délivré début 2016 et nous pourrions enfin consommer à nouveau sur place cette eau à la vertu si particulière. En parallèle, le Sivu Miers Alvignac, propriétaire du site, est toujours à la recherche de partenaires en capacité de produire et de commercialiser cette eau thermique. De son côté, la Fondation du patrimoine propose toujours une souscription permettant d'apporter un soutien à l'opération de remise en valeur du bâtiment thermal tout en profitant d'avantages fiscaux ([www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)). Les élus, sympathisants, et locaux en sont convaincus : il s'agit d'un vrai projet de territoire à vocation économique et touristique, qui passe bien au-delà des limites géographiques des communes de Miers et d'Alvignac.

## AGENDA DES MANIFESTATIONS

**samedi 24 oct à 15h** : Racines au foyer rural d'Alvignac, conférence de Daniel Gutiez : Le catharisme en tant que religion et histoire de la croisade. Entrée gratuite.

**mercredi 28 oct à 21h** : au foyer rural réunion de préparation du téléthon (ouvert à tous)

**samedi 31 oct à partir de 21h** : Soirée déguisée Halloween organisée par les jeunes au local jeunes « Eau-Asis ». Au programme : pinata, musique, films d'horreurs...

**samedi 31 oct** : au foyer rural, après midi Halloween organisé par l'APE L'Etoile.

**jeudi 12 nov** : au foyer rural concours de belote organisé par le club des Aînés.

**samedi 14 nov à 21h** : Racines (en partenariat avec D.L.F) au foyer rural : soirée « Mets, Mots, Mélodies » autour de jeux, poèmes, proses et musiques et... petits cadeaux aux gagnants !

**dimanche 15 nov** : "bourse aux jouets" de l'APE L'Etoile

**vendredi 27 nov** : journée de 9h à 24h organisée par le Parc Naturel Régional : « Avoir 20 ans sur les Causses du Quercy », à Limogne en Quercy.

**samedi 28 nov** : NOËL des enfants au foyer rural.

**dimanche 29 nov** : repas des Aînés préparé par Guy Maynard, au foyer rural.

**samedi en nov** : Racines organise une randonnée autour d'Aubazine.

**samedi 5 déc à partir de 19h** : marches de nuit et soirée au profit du Téléthon.

**dimanche 13 déc** : " Marché de Noël" à Rignac organisé par l'APE L'Etoile .

**MAIRIE D'ALVIGNAC - 46500 Alvignac les Eaux**

Tél : 05.65.33.60.62 Fax: 05.65.33.18.99. [mairie@alvignac.fr](mailto:mairie@alvignac.fr)

Ouverture : les lundi, mardi, jeudi de 14h à 17 h et vendredi de 14h à 19 h

Syndicat AEP Assainissement : le mardi de 9h à 12 h

